

**Pour voyager en toute sérénité, dans le respect de la santé de chacun, et profiter pleinement de nos croisières en Loire, nous mettons en place les mesures sanitaires suivantes :**

- **Port du masque** obligatoire à partir de 11 ans. (Masques jetables disponibles à bord sur demande)
- Distributeurs de **gel hydroalcoolique** à disposition à l'entrée du ponton ainsi qu'à bord du bateau.
- **Jauge adaptée** afin d'assurer les distances de sécurité préconisées (selon mesures en vigueur) : **35 passagers (au lieu de 45) + 2 membres d'équipage.**
- **Placement des passagers**, pour favoriser l'espacement entre les groupes de personnes voyageant ensemble.
- Aménagement d'une **zone d'attente avant l'embarquement** afin de limiter le croisement des passagers embarquant ou débarquant.
- **Nettoyage des bancs**, rambardes et autres zones à portée de mains entre chaque départ.
- **Réservation recommandée** au 02.40.83.60.00.
- **Vente en ligne** préconisée et disponible sur [www.bateaulaluce.fr](http://www.bateaulaluce.fr).

#### BILLETTERIE À BORD :

- **Règlement en CB préconisé.** Mode « sans contact » accepté jusqu'à 50€.
- Préparer votre règlement (prévoir l'appoint pour le règlement en espèces, chèques à l'ordre du Trésor Public)

• MAJ : 12/04/2021

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi au **02.40.83.60.00**, ou consulter notre site Internet :

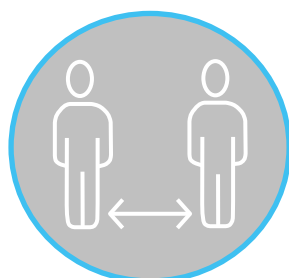
[www.bateaulaluce.fr](http://www.bateaulaluce.fr)

## L'ÉQUIPAGE DE LA LUCE VEILLE À VOTRE SÉCURITÉ

**NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR RESPECTER  
LES GESTES BARRIÈRES !**



Port du masque obligatoire  
À partir de 11 ans



Respect des distances  
de sécurité



Nettoyage des mains  
avec gel hydroalcoolique



Bateau désinfecté entre  
chaque croisière